

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 37 (1965)

Heft: 8

Vorwort: La construction de logements : retard regrettable

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

habitation

Notre couverture:

Habitations sous d'autres latitudes:

le village d'Anacapri

13

Edition Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, avenue de Rumine 2, 1000 Lausanne

Comité de patronage

LAUSANNE
Fr. Gilliard, architecte
F. Hermenjat, secrétaire général du Cartel HSM
E. Virieux, architecte

GENÈVE
Dr A. Montandon
E. Martin, architecte

NEUCHÂTEL
F. Decker, architecte

FRIBOURG
R. Aeby, architecte

Rédaction Jean-Pierre Vouga, architecte FAS-SIA, place du Château 6, 1000 Lausanne, tél. (021) 21 65 30

Comité de rédaction

Président : A. Maret
Membres : MM. G. Borel, A. Hœchel, A. Jaquet, J.-P. Vouga, M. Weiss.

Administration et publicité Avenue de Tivoli 2, 1000 Lausanne
Chèques postaux 10 - 66 22
Tél. (021) 22 60 43

La revue HABITATION est l'organe officiel des sociétés coopératives d'habitation affiliées à l'USAL Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, de la

Diffusion

FAS Section romande et genevoise des architectes suisses, de

SYNTEC Syndicat général des employés techniques, Genève, de

SDT Société des dessinateurs et techniciens du canton de Vaud

Abonnements Suisse : Fr. 12.- par an. Etranger : Fr. 15.50. Prix du présent numéro : Fr. 1.50. Chèques postaux 10 - 66 22

La construction de logements: Retard regrettable

Réuni récemment à Olten, le Comité central de l'Union suisse pour l'amélioration du logement (USAL) a pris acte avec regret du fait que les dispositions d'exécution fédérales relatives à la nouvelle action de la Confédération tendant à encourager la construction de logements ne sont pas encore prêtes. Il en résulte l'impossibilité pour les cantons d'élaborer à leur tour les ordonnances d'exécution cantonales et, partant, un retard très regrettable dans la mise en train de l'action.

Les coopératives de construction invitent une fois de plus les autorités à faire preuve de souplesse dans les dispositions d'exécution, afin de faciliter en premier lieu la construction de logements pour familles.

De plus, la Confédération et les instituts de crédit doivent mettre à disposition les crédits nécessaires à la production de logements.

Sommaire:

La formation de l'architecte	15
Habitations sous d'autres latitudes	22
La maison standard préfabriquée suédoise de l'an 1965	27
Palmarès du 1 ^{er} Festival international du film d'architecture	31
Formation professionnelle et surchauffe	32
Des villages dans les villes	35
L'aménagement rural doit s'effectuer au profit des paysans comme à celui des citoyens	39